

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 2019 à 19h00

N°DCM2019.06.12/03

Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal - 3ème étage

Président : M. Sébastien MAURE, Maire de LA ROCHE-SUR-FORON

Secrétaire de séance : Mme Nadine CAUHAPE

Rapporteur : M. Claude THABUIS et M. Vincent BELLE-CLOT (Directeur financier)

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Sébastien MAURE, Sylvie ROCH, Nicole COTTERLAZ-RANNARD, Jean Philippe DEPREZ, Frédérique DEMURE, Patrick TOURNIER, Laurence POTIER-GABRION, Claude THABUIS, Marc ENDERLIN, Pascal MILARD, Suzy FAVRE ROCHEX, Sylvie CHARNAUD, Christine PAUBEL, Valérie MENONI, Virginie DANG VAN SUNG, Zekaï YAVUZES, Philippe REEMAN, Marie-Madeleine BERTOLINI, Nadine CAUHAPE, Monique BAUDOIN, Patrick PICARD, Michelle GENAND Jean Claude GEORGET,

Excusés avec procuration : Claude QUOEX (Procuration à Nicole COTTERLAZ-RANNARD), Philippe BOUILLET (Procuration à Sébastien MAURE), Bénédicte DEMOL (Procuration à Laurence POTTIER-GABRION) Sylvie MAZERES (Procuration à Sylvie ROCH), Christophe BEAUDEAU (Procuration à Philippe REEMAN), Saida BENHAMDI (Procuration à Monique BAUDOIN), Jacky DESCHAMPS BERGER (Procuration à Patrick PICARD), Yvette RAMOS (Procuration à Jean-Claude GEORGET)

Excusé(e)s sans procuration : Pascal CASIMIR, Eric DUPONT

Conseillers votants : trente et un

Objet : Budget supplémentaire 2019 de la COMMUNE

Le budget supplémentaire de la commune s'équilibre de la manière suivante :

Budget principal	Budget actuel	Budget supplémentaire	Budget final
Section de fonctionnement	12 868 862.65 €	1 531 344.55 €	14 400 207.20 €
Section d'investissement	3 481 748.40 €	4 856 835.75 €	8 338 584.15 €

Equilibre général du budget supplémentaire : Le principe d'un budget supplémentaire consiste à inscrire la reprise du résultat de l'année précédente. Le résultat de 2018 s'élève à 3 361 284.29 €. Une partie de ce montant soit 1 958 805.93 € est affecté à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement provenant des Restes à Réaliser (RAR en recette +1 158 729.82 €, RAR en dépense -2 151 944.95 €) et du solde d'exécution (besoin de financement en 2018 avec -965 590.80€). Le reliquat de résultat est lui disponible pour venir abonder les recettes de fonctionnement du budget 2019 à hauteur de 1 402 478.36 €.

A cela vient s'adjoindre les modifications apportées au budget primitif tant en recettes qu'en dépenses. Les modifications figurent et sont commentées ci-dessous.

				Budget supplémentaire	Commentaires explicatifs
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				1 531 344,55	
002	50000	01	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 402 478,36	part du résultat de 2018 qui vient accroître les recettes du budget 2019
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				128 866,19	
CH73 IMPOTS ET TAXES				66 371,00	
73111	50600	01	Contributions directes taxes foncières et d'habitation	66 197,00	ajustement selon notification des bases fiscales
73221	50600	01	Fonds national garantie individuelle des ressources (FNGIR)	174,00	ajustement selon notification FNGIR
CH74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				20 068,00	
7411	51100	01	Dotation forfaitaire	-12 986,00	
744	51100	01	FCTVA	3 529,00	
74834	50600	01	Etat - Compensation au titre des exonérations de la T.F.	698,00	ajustement selon notifications
74835	50600	01	Etat - Compensation au titre des exonérations de la T.H.	28 827,00	
CH75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				42 427,19	
752			Revenus des immeubles	3 796,00	
	00064	020	Garage 87 rue En-Falot	-704,00	ajustement à l'instant T en fonction des baux en-cours
	10600	212	Appartements Ecole Mallinjouid	4 500,00	
7551	00417	94	Excédent budget annexe des locaux commerciaux	6 488,19	ajustement en fonction du résultat de clôture du budget annexe
758			Produits divers de gestion courante	32 143,00	bilan de clôture correspondant au reversement par l'EPF de l'excédent (loyers - les charges)
	01175	20	EPF 74 bilan de clôture acquisition la Poste	32 143,00	

				Budget supplémentaire	Commentaires explicatifs
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				1 531 344,55	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT				121 271,55	
CH011 CHARGES A CARACTERE GENERAL				113 400,00	
6135			Locations mobilières	-3 400,00	
	00738	021	Hébergement serveurs Mairie	-3 400,00	ajustement des loyers d'hébergement des serveurs au contrat signé
61521			Entretien et réparations terrains	23 000,00	
	00163	822	Escaliers place Bertola: reprise des rondins bois	8 000,00	divers travaux d'entretien d'ouvrages sur des terrains
	50132	020	Parc du château: réparation de la couverture du mur	15 000,00	
615221			Entretien et réparations des bâtiments publics	50 000,00	
	00138	020	Démolition bâtiments	50 000,00	travaux de démolition ancienne école des Crys suite à son incendie
615232			Entretien et réparations des réseaux	10 000,00	
	50123	822	Borne électrique du marché: séparation des réseaux	10 000,00	travaux nécessaires pour éviter que la borne d'alimentation du marché ne déjante
61524			Entretien et réparations bois et forêts	5 000,00	
	00047	822	Autres élagages	5 000,00	élagage au pont de Lavillat rendu nécessaire par les travaux de réfection de l'ouvrage
6156			Maintenance (ascenseurs photocopieurs...)	11 300,00	
	00364	020	Maintenance informatique	9 500,00	tableaux numériques des écoles et informatique mairie
	23000	411	Tennis	1 800,00	contrat annuel d'entretien des terrains de tennis
6161			Primes d'assurances multirisques	2 500,00	
	00013	01	Multirisques	2 500,00	ajustement de la prime d'assurance multirisques 2019
6262	20000	020	Frais de télécommunication	10 000,00	abonnement à la fibre
6283			Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	
	20000	020	Bâtiments communaux (nettoyage vitres et renfort ménage)	5 000,00	renfort ménage pour le complexe sportif
CH65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				7 680,00	
6542	20000	020	Créances éteintes	7 680,00	admission en non valeur sur une créance d'occupation du domaine public suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise
CH67 CHARGES EXCEPTIONNELLES				191,55	
673			Titres annulés (sur exercices antérieurs)	191,55	
	50000	01	Divers	191,55	pour équilibrer le budget
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT				1 410 073,00	
023	50000	01	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 390 073,00	au budget supplémentaire, la différence entre le total des recettes de fonctionnement et le total des dépenses de fonctionnement génère un virement supplémentaire en section d'investissement de 1 390 073 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				20 000,00	
6811	50000	01	Dotations aux amortissements	20 000,00	ajustement des dotations aux amortissements suite à l'intégration à l'inventaire des investissements de 2018

				Budget supplémentaire	Commentaire
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT				1 739 300,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				329 227,00	
CH 10 DOTATIONS ET RESERVES				31 854,00	
10222	70000	01	F.C.T.V.A.	31 854,00	ajustement du montant définitif de FCTVA suite à notification
CH 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				297 373,00	
1323			Département sub.non transférables	299 373,00	subvention du Département pour l'aménagement de l'espace sportif et de loisirs Dominique Perrot
	00160	412	Subvention Espace sportif et de loisirs Dominique Perrot	299 373,00	
1328			Autres organismes	-2 000,00	ajustement en fonction du montant d'indemnité perçu
	23005	412	Assurances: indemnités différées/sinistre du tennis club	-2 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT				1 410 073,00	
021	78600	01	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 390 073,00	au budget supplémentaire, la différence entre le total des recettes de fonctionnement et le total des dépenses de fonctionnement génère un virement supplémentaire en section d'investissement de 1 390 073 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				20 000,00	
2802	71900	01	Amort.frais d'élaboration, révision documents d'urbanisme	880,91	
28051	71700	01	Amortissement concessions et droits similaires (logiciels)	12 219,54	
28158	71600	01	Amortissement autres matériel et outillage	362,53	
28181	71100	01	Amortissement des installations générales	1 992,00	ajustement des dotations aux amortissements suite à l'intégration à l'inventaire des investissements de 2018
28183	00717	01	Amortissement matériel de bureau et informatique	6 905,74	
28184	71800	01	Amortissement mobilier	4 088,77	
28188	90000	01	Amortissement autres immobilisations corporelles	-18 658,40	
280422	01158	01	Amort.sub équipement personnes droit privé/ bâtiment	208,08	
28041511	01160	01	Amort.sub d'équipement aux groupements de collectivités	12 000,83	

			Budget supplémentaire	Commentaire
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			1 739 300,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			1 739 300,00	
CH 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		12 000,00	
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		12 000,00	
	00074	020 Modification du PLU	3 000,00	6 réunions supplémentaires pour le PLU avec le maître d'œuvre
	50177	020 Urbanisme: études annexes PLU	9 000,00	PLU: étude taxe d'aménagement
CH 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 682 300,00	
2111	Terrains nus		600 000,00	
	40008	822 Provision pour acquisition réserves foncières	600 000,00	mise en réserve pour acquisitions foncières
2112	Terrains de voirie		15 000,00	
	50000	822 Acquisition de terrains de voirie (réserve)	15 000,00	acquisition parcelles AN 683-684
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		40 000,00	
	23004	412 Tennis: réfection du cours n°5 et du mur	40 000,00	rénovation du terrain n°5 de tennis
2138	Autres constructions		800 000,00	
	00144	412 Club house et vestiaires foot (estimation 1,3M€ sur 2019 et 2020)	800 000,00	budgetisation sur 2019 de l'ensemble de l'enveloppe financière nécessaire à la réalisation du projet
2151	Réseaux de voirie		186 000,00	
	00161	822 Parking du champs des Ecorces - rue du Foron	-9 000,00	recupération des crédits budgétaires non utilisés à la clôture du marché
	00164	822 Vidéo protection	190 000,00	affermissment de la tranche 2 du marché de vidéoprotection
	00312	822 Rue de Profaty- rue de l'En Fallot	5 000,00	révision des prix à la clôture du marché
2181	Installations générales et aménagement divers		1 200,00	
	00004	020 Bâtiments communaux: fibre optique	1 200,00	ajustement prix des travaux
2184	Mobilier		3 500,00	
	28001	314 Salle le Parc: mobilier pour le hall d'accueil	2 000,00	divers petits mobiliers pour la salle le Parc et le local du foot
	23801	412 Mobilier pour le local du foot	1 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		36 600,00	
	00149	020 Coffret raccordement électrique permanent (vers brasserie Mino)	2 800,00	pour éviter de payer à chaque manifestation un comptage provisoire
	00211	020 Réserve d'investissement autres immobilisations corporelles	21 000,00	abondement de la réserve d'investissement
	28002	314 Salle le Parc: vitrines éclairées	6 000,00	pour mieux annoncer les films à l'affiche
	21001	324 Eglise: sonorisation	6 800,00	pour améliorer la qualité de sonorisation de l'église lors de cérémonies
CH 23	IMMOBILISATIONS EN COURS		45 000,00	
238	Avances versées sur immobilisations corporelles		45 000,00	enveloppe 2019 pour la rénovation de l'éclairage public
	01198	814 SYANE: Eclairage public: mise en conformité (plan pluriannuel)	45 000,00	

La liste des subventions figurant au budget supplémentaire est présentée. Elle figure pages 12 et 13 de l'annexe n°3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2311-1 et suivants, L. 2312-1 et suivants,
Vu la délibération n°DCM2019.02.13/02 en date du 13 février 2019 approuvant le budget primitif 2019 de la Commune,
Vu l'avis de la commission des finances du 6 juin 2019,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et après en avoir délibéré, par 24 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » (Y. RAMOS (Procuration à JC GEORGET), JC GEORGET) et 5 Abstentions (N. CAUHAPE, P. PICARD, M. BAUDOIN. J. DESCHAMPS-BERGER (Procuration à Patrick PICARD), S. BENHAMDI (Procuration à Monique BAUDOIN),

Certifiée exécutoire par le Maire
 Reçue en Sous-Préfecture de Bonneville,
 Le 17 juin 2019
 Affichée en mairie le 19 juin 2019

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme
 à l'original,
 La Roche-sur-Foron, le 13 juin 2019
 Le Maire,
 Sébastien MAURE

